



AVIS PUBLIC

D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné par le soussigné, Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier, à tous les contribuables de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'il y a eu adoption du règlement numéro 414-1 modifiant le règlement numéro 414 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et une délégation de compétences.

Toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter sur le site Web de la Municipalité au www.municipalitedefranklin.ca ou demander à le consulter à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Franklin, ce **10 juillet 2024**

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
dg@municipalitedefranklin.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 10 juillet 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 juillet 2024.

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
dg@municipalitedefranklin.ca
